

info-réseau

Journal d'information du Comité National de Liaison des Régies de Quartier

Éditorial



Pas d'emplois nouveaux sans activités nouvelles

Reconnaissons deux avancées significatives de la loi de cohésion sociale que nous devons en partie à la détermination des réseaux de l'insertion : d'une part un effort financier important en direction des structures d'insertion et d'autre part des contrats aidés avec accès à l'ensemble des droits sociaux. Aucun emploi n'a été créé en France en 2004 malgré une croissance supérieure aux prévisions initiales. De nouveaux emplois ne naîtront que du développement de l'activité au niveau national. Et là les résultats se font attendre. Dans ce contexte atone, l'insertion par l'activité économique ne peut augmenter son offre sans buter sur l'attentisme des entreprises.

Les Régies de quartier s'inscrivent, elles, dans une double démarche d'insertion et d'économie solidaire. C'est la création de

nouvelles activités qui nous permettra principalement d'augmenter l'offre d'emploi et d'insertion. Nous ne substituerons pas les emplois pérennes que nous avons créés par des emplois aidés. Nous utiliserons les nouveaux dispositifs dans notre dynamique de création de nouvelles activités sur des valeurs de solidarité et de partage pour répondre à de vrais besoins non satisfaits. Nous prendrons également notre part dans les projets de rénovation urbaine ainsi que dans les services de proximité. Notre réflexion sur l'emploi et les contrats aidés nous conduit naturellement à porter l'effort sur la création de nouvelles activités dans les quartiers et dans les Régies. Ce sera le thème de notre assemblée générale de mai.

Bernard Reverdy
Président du CNLRQ

SOMMAIRE

2-3 *En direct des Régies*

- ◆ À Orléans, Viry-Chatillon, Bezons, Dreux
- ◆ La presse parle des Régies
- ◆ Portrait d'acteurs

4-7 *Le Dossier*

L'emploi dans les Régies : un tremplin pour l'avenir

À la Régie Meinau Services, à Strasbourg, les différents dispositifs d'accompagnement à l'emploi sont des moyens au service d'une politique d'insertion professionnelle et sociale en direction des habitants. Le projet professionnel et la valorisation des compétences permettent aux salariés de reprendre le fil de leur vie. Une démarche en adéquation avec les valeurs du Réseau sur lesquelles revient Clotilde Bréaud, du CNLRQ.

8-11 *En direct du Réseau*

- ◆ Formation
- ◆ Vie du Réseau
- ◆ Économie solidaire

12 *Interview*

Stéphan Clément, Délégué adjoint à l'Emploi et à la Formation Professionnelle au sein du Ministère de l'Emploi du Travail et de la Cohésion sociale

Services aux particuliers : comment les Régies articulent l'entraide sociale, la prestation de service et la démarche de réciprocité avec ou entre les habitants.



Un Service d'intervention rapide sur l'habitat

Régie de quartier REPERES - Orléans La Source (45)

Sur des activités longtemps abandonnées par les artisans et les petites entreprises sur le quartier, le Service d'intervention rapide répond aux besoins des partenaires et des habitants, qu'il s'agisse de déboucher un évier ou de remplacer une vitre, de plomberie ou d'électricité... Les utilisateurs sont adhérents de la Régie et selon leur situation financière peuvent échelonner le paiement des travaux. La mission des salariés va au-delà du simple dépannage. Entrer chez l'habitant, c'est établir avec lui un lien et une confiance qui le sortent de son isolement. Depuis 10 ans, l'activité, soutenue et relayée par l'OPAC, a permis à 75 habitants d'entreprendre un parcours d'insertion. Plus de 90 % d'entre eux ont retrouvé aujourd'hui un contrat de droit commun.

« Coup de main » à l'emménagement

Régie des quartiers de Bezons (95)

Pour renforcer le sens de son projet et enrichir le partenariat local, la Régie de Bezons a organisé un service de prêt d'électroménager pour les personnes en difficulté, habitant ou s'installant dans le quartier. Une convention entre la CAF et la Régie a été signée. La CAF a financé l'investissement de matériels neufs (réfrigérateur, micro-ondes, machine à laver, plaque chauffante...). La Régie prend contact avec les familles qui ont déposé auprès de la CAF une demande d'aide à l'installation. Deux à trois mois de délai étant nécessaires, la Régie prête, livre, installe et branche l'électroménager le temps qu'aboutisse le dossier, assurant auprès des habitants un service d'urgence, de proximité et de solidarité.

Le chantier d'insertion Mod'Emploi



Multi-Services - Dreux (28)

Depuis juin dernier, seize femmes de quatorze



ethnies différentes ont participé au chantier d'insertion couture mis sur pied en partenariat avec le PLIE, la Boutique de gestion et la Régie Multiservices. La pédagogie de cet atelier est particulièrement riche en apprentissage. Dans un premier

temps, des vêtements sont collectés afin d'entrer en contact avec les habitantes du quartier. Ils leur servent à dessiner et confectionner de nouveaux modèles. Une manière de reprendre



confiance en soi, dans son savoir-faire et sa créativité. Enfin, un défilé de mode est organisé. Parallèlement, ces habitantes ont suivi une formation sur les savoirs



de base en français et en mathématique, soutien à l'élaboration d'un projet professionnel. Aujourd'hui, neuf d'entre elles sont en formation vente, auxiliaire de vie, coiffure, cuisine... ou en intégreront une prochainement. Les sept autres sont dans une dynamique active de recherche d'emploi.

Récupération, rénovation et redistribution des encombrants

Régie de quartier Viry Multi-Services - Viry-Chatillon (91)

La Régie stocke et remet en état le petit mobilier et l'électroménager issus du ramassage des encombrants sur les 1 500 logements du quartier. Pour la Régie et ses part-

naires, le but de cette activité est de développer un partenariat local solidaire pour la redistribution de matériels. C'est pourquoi son démarrage est basé sur le bénévolat des habitants et l'investissement des salariés. Le partenariat avec la CAF et le CCAS permet un repérage des bénéficiaires et de leurs besoins. L'OPAC participe à la démarche en prêtant le local de stockage.

La presse parle des Régies

Belfort : déménagement de la Régie

La Régie de quartier de Belfort Les Résidences fait peau neuve. Grâce au soutien financier de la Ville et au concours des salariés de la Régie pour la rénovation, elle est désormais installée au 36 rue Léon-Blum. Ce déménagement permet de créer un nouvel atelier d'insertion "Inser-vet" autour de la création de vêtement, de la réfection de petits mobiliers et de la fabrication d'accessoires de théâtre. Ce chantier permet d'intégrer cinq nouvelles salariées.

Le Pays - 13/03/05

Emplois Tremplins

La Régie de Rouen Grammont a bénéficié de l'un des six premiers Emplois Tremplins mis en place par la Région Haute-Normandie. Une convention a été signée en mars dernier entre la Région, les départements et associations de l'Eure et de la Seine-Maritime. L'Emploi Tremplin est une mesure régionale qui permet aux employeurs de percevoir une aide dégressive sur trois ans.

Infoceane.com - 3/03/05

PORTRAIT D'ACTEURS Mahamoudou Aboubacar

Régie Service 13, Marseille (13)

De 16 h à 22 h, Mahamoudou Aboubacar, jeune Réunionnais de 27 ans, parcourt la cité des Flamands en tenue rouge et beige. Depuis deux ans et demi, il est Agent de veille technique et sociale auprès des 750 habitants de cette cité des quartiers Nord de Marseille. Mahamoudou tisse chaque jour un lien plus fort avec les locataires, tente d'apaiser les conflits de voisinage. Il écoute les habitants lui « raconter leur vie, leurs soucis ». « De parler, déjà, ça les apaise. Mais on ne s'en rend compte que petit à petit. Au début, on a vraiment l'impression de ne servir à rien. Quand ça passe par nous, les problèmes se règlent plus vite. » Il lui a fallu du temps et de la patience pour se faire respecter, surtout des jeunes, imposer sa présence, établir des « relations normales ». À l'inverse, « quand on connaît mieux les habitants, il faut être fort mentalement pour rester neutre ».

À l'issue de son stage acteur, le jeune médiateur est resté en contact avec des salariés des Régies du Creusot, de Cannes, de Strasbourg. « La Régie, c'est déjà une famille. Ça l'élargit encore. On s'appelle pour échanger



des idées sur nos projets. » Comme celui qu'il a monté avec ses collègues et les jeunes de la cité. « On va récolter des fonds pour les victimes du Tsunami en mobilisant les associations du quartier, en organisant des matchs de foot ou des tournois de boules. » En plus de sa formation et de son expérience de médiateur, Mahamoudou a un CAP de boulanger, un autre de peintre en bâtiment, il a suivi une formation de tailleur de pierre. Mais son travail social lui plaît et il espère un jour être embauché par un bailleur.

L'emploi dans les Régies : un tremplin pour l'avenir

Régie de quartier Meinau Services, Strasbourg

Le personnel de la Régie

En 2003, la Régie comptait 70,5 équivalents temps plein (ETP) pour 122 salariés.

La répartition par type de contrats des ETP en 2003 était la suivante :

Postes d'insertion

(CDDI) : 29,5

CDI : 25

Entreprise adaptée : 8

Contrats de qualification

et d'apprentissage : 5,5

CEs et contrat

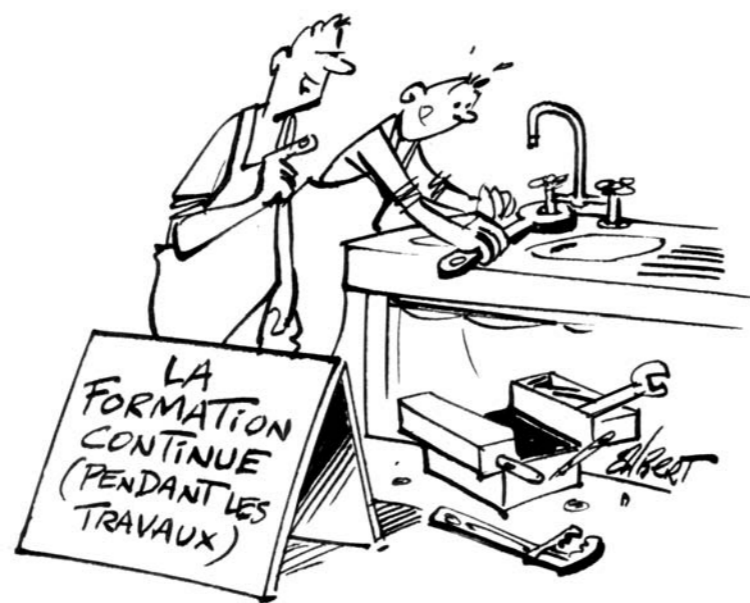
emploi jeune : 2,5

Formation

En 2004, 91 personnes en insertion ont suivi 3 868 heures de formation. Pour la Régie, le coût de la formation (coût pédagogique et maintien du salaire) s'élève à 26 443 euros, pour un coût global de 62 024 euros.

Sorties de la Régie

En 2003, 47% des personnes en fin de parcours d'insertion ont quitté la Régie avec une solution, soit en termes d'emploi ou de formation, soit de projet de vie.



Au sud de Strasbourg, la Régie Meinau Services s'appuie, en fonction des publics, sur la palette des différents contrats de travail pour sortir de l'exclusion les habitants du quartier. Par la formation, un réel suivi professionnel et social, les salariés peuvent reprendre pied.

Tout comme ses trois sœurs jumelles, la tour dans laquelle est installée Meinau Services sera détruite dans le cadre du Plan national de rénovation urbaine. Une partie de l'activité d'entretien disparaîtra avec les tours. « Notre place est à négocier avec nos partenaires », souligne sans pour autant s'alarmer son directeur, Frédéric Nitschke. Créée en 1992, la structure est solide, bien ancrée dans le quartier, forte d'un partenariat acquis avec la Ville – l'adjoint au Maire délégué au quartier est membre du conseil d'administration – et la communauté urbaine qui gère le parc HLM. Elle bénéficie de liens tissés de longue date avec les réseaux de l'insertion, de la formation ou de l'économie solidaire.

Près de 90 salariés en été, 75 en hiver, interviennent principalement sur des activités de ménage, d'entretien de voirie et d'espaces verts. « Notre politique d'emploi est d'offrir une offre diversifiée à même de n'exclure qu'un minimum d'habitants. Les contrats de qualification ou d'apprentissage sont un moyen d'ouvrir la Régie aux jeunes. Le statut d'entreprise adaptée nous a permis d'aménager les conditions de travail de personnes handicapées », explique Frédéric Nitschke. La Régie veut profiter des nouveaux dispositifs de la loi Borloo pour ouvrir, en partenariat avec d'autres structures, un chantier d'insertion autour des services à la personne.

Tous les encadrants techniques sont en CDI. « On a toujours veillé à maintenir un noyau stable sur lequel repose la qualité d'accompagnement des personnes en insertion, celle du service rendu et le projet social de la Régie », poursuit le directeur. Lucienne Messemer, responsable de l'activité de ménage depuis

Christiane Bourdageau, secrétaire :

« En deux ans, on peut faire le bilan »

Au mois de juin, Christiane sera parvenu au terme de son parcours d'insertion au sein de la Régie où elle a en charge une partie du secrétariat. « En deux ans, on peut faire le bilan de son parcours. Il faut le temps de s'adapter, de faire connaissance avec la Régie, de régler les problèmes personnels. » Le premier entretien avec la directrice adjointe, a été « déterminant ». « J'avais rendez-vous à 14 h. Je me suis perdue et je ne suis arrivée qu'à 16 h, paniquée, persuadée que c'était foutu. Nous avons discuté longtemps. Ailleurs, on ne trouve pas ça, cette mentalité vis-à-vis de l'accueil qui redonne du courage. » Après deux ans de chômage, Christiane a été embauchée par la Régie sur un poste d'insertion. « J'ai un BEP de

sténo-dactylo, mais toutes les offres d'emploi exigent le Bac. D'emblée, j'ai souhaité faire une VAE (Validation des acquis de l'expérience). J'y consacre deux heures tous les soirs. »

Parallèlement, Christiane souhaite passer en juin le DAEU, examen qui ouvre les portes de l'université aux personnes qui n'ont pas le bac. Elle cherche aussi un emploi, aidée par Régie Plus. « La seule chose que je regrette, c'est que ma demande de formation n'ait pas réellement abouti. Je voulais me perfectionner sur les écrits professionnels. J'ai suivi une formation de remise à niveau en français. Cela m'a servi, mais j'aurais voulu aller plus loin », estime Christiane qui n'a pas envie de quitter la Régie. « Je m'y sens bien. Les responsables mettent de l'humanité, du tact, de la confiance dans les relations de travail. La manière dont je vois mon avenir n'a plus rien à voir avec ce que je pensais quand je suis arrivée. »

Le quartier de la Meinau, vu de la tour où est installée la Régie.

13 ans, a commencé sur un contrat d'insertion comme agent d'entretien. « Je me suis vraiment formée, j'ai appris à organiser le travail, à suivre les chantiers éparpillés dans toute la cité, à écouter les gens. » Lucienne est un repère fort pour plusieurs femmes de son équipe, Lydie, Marguerite ou Fathia, Marocaine de 40 ans qui a quitté depuis peu son pays. « Au début, Fathia restait toujours dans son coin, elle s'isolait. Maintenant ça va mieux », raconte Lucienne. D'Allemootoo Chinapiel, encadrant technique pour l'entretien des espaces extérieurs, Yussuf Ogut, le chef d'équipe, dit : « C'est à la fois un bon technicien et quelqu'un qui sait reprendre le personnel avec douceur. » Allemootoo représente les salariés au CA. « Pour nous, c'est un témoin important de ce qui se passe sur le terrain, de ce que les salariés peuvent faire, de leurs capacités et de leurs limites », indique le président de la Régie, Michel Durrive.

Brigitte Willkesmann, directrice-adjointe, est chargée des ressources humaines. « Nous ne faisons pas de sélection sur les compétences. Il suffit que la personne soit motivée et habite de préférence dans le quartier. Mais la plus grande partie des contrats de travail s'inscrit dans un parcours d'insertion qu'il est parfois très difficile de mener vers l'employabilité lorsque la personne ne parle pas la langue ou est en grande difficulté psychologique. » Accompagnements à l'emploi et formations sont assurés par Régie Plus, une association qui mutualise les moyens de quatre structures d'insertion. « Nous essayons de constituer des groupes afin que Régie Plus mette en place des formations qui s'adaptent vraiment aux salariés et leur permettent *suite page 6*

L'insertion par l'entreprise adaptée

En janvier 2004, la Régie Meinau Service a obtenu le statut d'entreprise adaptée. Un statut qui permet à des personnes handicapées d'exercer une activité professionnelle salariée dans un milieu ordinaire de travail et à la Régie d'assurer leur promotion et leur qualification tout au long de leur parcours professionnel. « Nous avons fait le constat que plusieurs de nos salariés souffraient d'un handicap susceptible d'être reconnu par la COTOREP », explique Frédéric Nitschke, directeur de la Régie. Le salarié est embauché en contrat à durée indéterminée et les obligations de travail sont

adaptées à sa situation. « Mais comme pour les autres, l'objectif est de sortir de la Régie et de rejoindre un jour une entreprise. » 13 salariés bénéficient actuellement de ce statut. « Nous ne nous attachons qu'à leur compétence, sans stigmatiser. Les contrats en entreprise adaptée sont un moyen supplémentaire dont dispose la Régie pour aider à l'insertion des habitants. »





Relais Emploi, un partenaire privilégié de la Régie

Activité d'élagage menée par la Régie. Hichen Ghamdi, de l'équipe Espace vert.

200 adultes et 300 jeunes de moins de 26 ans sont inscrits au Relais Emploi. La structure, où ont fusionné en août 2004 la Permanence Emploi Adultes et la Mission locale, n'est qu'à une centaine de mètres de la Régie. Leur territoire d'intervention est le même : le quartier de la Meinau. Les habitants sont dirigés vers le Relais Emploi par les services sociaux, la Régie, ou par le bouche-à-oreille. « Notre public est composé d'ouvriers, d'employés, de personnes qui ont un faible niveau de qualification. D'étrangers aussi qui ne parviennent pas à faire valoir leur diplôme universitaire en France », indique Nadine Galasso, agent ANPE. Un projet est en cours avec l'association de prévention du quartier pour toucher davantage de jeunes en grande difficulté et de femmes. « Relais Emploi est notre partenaire privilégié en matière de recrutement », explique Brigitte Wilkesmann, directrice adjointe de la Régie. Les habitants qui postulent à la Régie doivent s'inscrire au préalable à Relais Emploi. Un moyen d'étendre la recherche à l'ensemble du bassin d'emploi, mais aussi de faire le point sur le projet professionnel. « Pour quelqu'un qui est frigoriste par exemple, il est dommage de ne pas tenter d'autres démarches. En revanche, si la personne a des problèmes de santé ou est restée longtemps sans emploi, la Régie est une possibilité de se réadapter au travail en équipe, aux horaires, avant de reprendre la recherche d'un emploi mieux adapté au parcours professionnel », précise Juliette Aubert, conseillère en insertion socioprofessionnelle. Une fois embauchée par la Régie, la personne continue à être suivie par le Relais Emploi qui fait le point avec elle sur son projet professionnel, l'activité qu'elle exerce à la Régie, les solutions à envisager à sa sortie. « La Régie fait beaucoup d'efforts pour remettre au travail des personnes qui auraient du mal à trouver un emploi ailleurs. Celles que je croise ont l'air épanouies. C'est bon signe ! », ajoute Nadine Galasso.



suite de la page 5 d'évoluer au sein de la Régie. » La formation se fait aussi en interne, par le biais des encadrants ou des chefs d'équipe. « La simple activité de ménage, par exemple, permet d'embaucher des personnes très éloignées de l'emploi. Cette activité peut servir de tremplin pour les personnes qui ont un projet professionnel de nettoyage industriel. Trois chefs d'équipe ont l'expérience nécessaire pour les former en interne. »

Activité d'élagage menée par la Régie. Emile Ekrenbogen, de l'équipe Espace vert.

Catherine Blum assure à temps plein le suivi social des salariés, soutenant la personne vis-à-vis de problèmes qui constituent des freins supplémentaires à son insertion : problèmes de logement, de santé, de surendettement... La Régie essaie d'en résoudre un maximum pendant le contrat d'insertion, « mais sans avoir forcément de solutions adaptées à la situation de salariés démunis par l'accumulation des soucis », regrette la jeune femme. « Nous nous efforçons déjà de leur faire comprendre la méthode à suivre pour sortir de l'impasse et de les aider à retrouver un parcours de vie. » n

Une politique d'emploi et d'insertion basée sur des valeurs fondamentales

Suite à l'adoption de la loi Borloo, le Comité national a rappelé les principes généraux du mouvement en matière de politique d'emploi et de recours aux contrats aidés. Clotilde Bréaud, du Comité national, revient sur les différents aspects de cette politique et sur le mode d'intervention des Régies auprès des habitants.

Quel est l'impact de la loi de programmation pour la cohésion sociale sur la politique d'emploi des Régies ?

La politique d'emploi et d'insertion sociale des Régies s'inscrit dans le cadre des valeurs de la Charte nationale et l'Accord collectif des Régies de quartier. Ces textes fondateurs préconisent de proposer aux salariés un réel statut de travail dans la perspective d'un parcours d'insertion adapté à chacun. Ce parcours d'insertion s'inscrit dans une démarche pédagogique qui suppose que la Régie ait réfléchi au préalable à sa cohérence, aux moyens de le mettre en place et à son bon déroulement vers l'emploi. En fonction des politiques publiques et de leur évolution, les Régies peuvent avoir recours aux contrats aidés.

Par exemple, quand une Régie effectue des travaux de bâtiment avec des salariés en contrats aidés, le mode opératoire est adapté. Il se définit par la manière d'organiser le travail, le type d'encadrement, l'accompagnement socioprofessionnel, les actions de formation.

Quel que soit le type de contrat par lequel elle recrute le salarié, qu'il s'agisse d'un CDD-CDI ou d'un contrat d'avenir, une Régie ne doit pas perdre de vue ce qui fait la particularité de son projet : le salarié participe à la transformation sociale et à l'embellissement urbain du quartier. Par cette dimension

du travail, l'habitant retrouve sa dignité, acquiert un rôle dans le quartier et, de ce fait, peut participer à la vie collective et sortir de son isolement.

Selon quels principes une Régie décide-t-elle d'avoir recours à des contrats de droit commun ou à des contrats aidés ?

Les choix résultent d'une politique d'emploi discutée au sein de la Régie. Le Conseil d'administration définit des priorités par rapport aux besoins collectifs et aux opportunités de marché. Le recours à tel type de contrat se fera, en fonction des possibilités, selon les caractéristiques de l'activité et la situation du public concerné. Les bénévoles et les salariés doivent pouvoir comprendre par exemple pourquoi leur Régie a choisi d'embaucher des personnes en grande difficulté sur un chantier Espaces verts, que la nature de l'activité associée à la possibilité d'avoir recours à des contrats aidés va permettre de remettre ces personnes en situation de travail. La politique d'emploi fait partie du projet de la Régie. Elle est donc l'affaire de tous, salariés, bénévoles, mais aussi, bien sûr, donneurs d'ordre, élus. Plus cette politique sera claire, transparente, plus la direction de la Régie facilitera à ses acteurs l'appropriation de la logique de ses choix.

Le type de contrat proposé aux salariés peut-il influencer sur le prix de vente de l'activité ?

Il faut éviter, bien au contraire, de "désolabiliser le marché" en contractualisant avec un donneur d'ordre une activité à bas prix sous le prétexte que la Régie bénéficiera d'aide à l'emploi. Les contrats aidés sont pour la Régie un moyen d'insertion. L'apport financier doit servir à cette insertion et aux moyens qu'elle nécessite, l'accompagnement, la formation et l'adaptation des personnes au poste de travail.

Meinau Services : Lucienne Messemer, encadrant technique des activités de ménage, Lydie Latarsi et Fathia Afroun, agents d'entretien.





Assemblée générale : construire les activités de demain

L'Assemblée générale, où nous nous retrouvons chaque année de plus en plus nombreux, constitue avec le séminaire présidents-directeurs l'un des deux temps forts du réseau. Lors du séminaire de novembre, nous alimentons notre réflexion pour le long terme. Ainsi notre rencontre de novembre 2004 nous a-t-elle ouverts sur la participation des jeunes adultes à la vie de la cité. Le précédent numéro d'Info-Réseau en a rendu compte, ainsi que du rassemblement des acteurs qui lui faisait écho une semaine après. Tout cela retentira ensuite sur nos débats dans cha-



Guy Dumontier à l'honneur

Président d'Honneur du CNLRQ, Guy Dumontier a reçu le 17 mars dernier les

Insignes de Chevalier de l'Ordre national du Mérite. Un moment sincère et convivial, à l'image de Guy Dumontier. Bernard Reverdy Président du CNLRQ : « La quête de la justice et du bonheur "des gens", comme tu le dis, c'est-à-dire des hommes et des femmes que tu rencontres sur le terrain, a été le fil directeur de ton engagement de militant. Le Réseau te doit beaucoup puisque après huit ans de vice-présidence, tu prends la présidence dans un moment de rupture difficile. Tu assures celle-ci pendant quatre ans, renforçant la

cune de nos Régies. À l'AG, nous exprimons les convictions de notre mouvement et nous bâtissons nos orientations pour l'année à venir.

En 2004, nous étions tournés vers les préoccupations de l'emploi dans les quartiers et les réponses des Régies. L'adoption du Plan de cohésion sociale en juin avait alors stimulé nos échanges. Au cours des mois qui ont suivi, nous avons pris position sur la politique de l'emploi dans les Régies et ce numéro d'Info-Réseau restitue bien ces choix. « Pas de nouveaux emplois sans activités nouvelles » sera cette année le thème central de notre AG. Comment allons nous participer dans les quartiers et dans nos associations à l'émergence de nouvelles activités?

Trois thèmes traités en atelier seront proposés :

- ♦ **Les services aux particuliers.** Depuis quelques mois, la commission Économie solidaire rassemble sur ce sujet – un des axes du Plan de cohésion sociale – réflexions et expériences qui existent depuis de nombreuses années au sein du réseau. Comment les Régies peuvent-elles participer à la co-production de ces services avec les habitants usagers?

- ♦ **Les activités liées au renouvellement urbain.** Les Régies sont citées dans la Charte d'insertion ANRU comme exemple de structures à retenir pour que les habitants participent aux travaux dans leurs quartiers. D'autre part, nous avons une expérience d'aide à l'auto-réhabilitation à généraliser.

- ♦ **Les micro-projets portés par des habitants.** Les Régies sont des lieux d'accueil et de ressources pour ces créations qui répondent à des besoins encore insatisfaits. Peu importe que ces projets restent ou non dans la Régie. Nous sommes "régisseurs", les habitants sont les acteurs!

→ **Assemblée générale du CNLRQ** vendredi 27 et samedi 28 mai Centre VVF de Dourdan (91)

cohésion de tous les membres du Réseau autour des valeurs de solidarité, citoyenneté et qualification des personnes. Aujourd'hui nous faisons appel sans réserve à ton énergie et à ton savoir-faire car nous te savons toujours disponible pour développer cette vie citoyenne et la qualité du lien social dans les quartiers. Merci Guy.»

RÉGIE LABELLISÉE

u Régie de quartier de la Galathée à Deuil-la-Barre (95)

D'Orléans à Marseille, le Théâtre Forum lance le débat

Lors du rassemblement des acteurs, en octobre dernier à Orléans, plusieurs salariés de la Régie REPÈRES avaient interprété trois saynètes autour du thème de la discrimination. L'objectif était de lancer le débat dans la salle par la mise en scène de situations comme celle du recrutement.

À Marseille, lors de la soirée à laquelle étaient invités comme chaque année salariés, bénévoles, habitants ou partenaires de Régie Service 13, trois séances de Théâtre Forum ont animé le repas et fait réagir les convives sur les thèmes de l'incivilité, du recrutement et de la médiation. Mais cette fois, il s'agissait pour les spectateurs de

franchir un pas de plus en rejouant la scène à partir de leur propre expérience.

« Nous avons réfléchi avec les comédiens, retenu ces trois thèmes et écrit ensemble les dialogues », explique Bachir Derbali, directeur de la Régie. Les scènes ont déclenché les rires, les commentaires ont fusé. « C'est comme ça tous les jours », s'exclamait un salarié à la fin d'un sketch montrant une habitante peu encline à descendre ses poubelles. « C'est vraiment un outil pédagogique », déclarait un autre salarié. « Ça montre bien aux gens la meilleure manière de réagir lorsqu'on est confronté



Séance de théâtre-forum lors du repas annuel de Régie Service 13, à Marseille.

à l'agressivité ou au manque de respect.» Jeanne Philippe, membre du CA de la Régie et forte de son expérience

professionnelle, a donné une belle leçon d'humanité, montrant par son interprétation qu'il était possible d'être intelligente, drôle et sensible malgré les tensions auxquelles est confrontée à une secrétaire d'accueil.

| → Économie solidaire | Les services aux particuliers |
|--|---|
| <p>Pays du Maghreb : présentation des Régies à Alger</p> <p>Les 12 et 13 mars derniers, le Comité national a été invité par l'Agence de développement social – organisme placé sous la tutelle du Ministère algérien de la Solidarité – et l'association 3CI à présenter le dispositif Régie de quartier à Alger. Nos interlocuteurs du Ministère algérien sont particulièrement intéressés par une démarche de transfert méthodologique.</p> | <p>La commission poursuit ses travaux avec la participation de trois partenaires : Chèques Domicile, l'APES (du groupe OCIL Ile-de-France), l'ADSP (Association pour le développement des services de proximité) et de l'ARDES (Association régionale pour le développement de l'économie solidaire) de Basse-Normandie. Un groupe de travail fructueux qui prépare un état des lieux sur la nature et le sens des actions existantes ou à développer, afin d'alimenter un débat en atelier lors de notre prochaine assemblée générale. Les Régies pourront ainsi proposer un positionnement politique et méthodologique de l'approche du service aux particuliers.</p> |

→ Formation

Santé : l'approche des conduites addictives

Dans le cadre de la gestion d'équipe, les dirigeants des Régies de quartier sont souvent confrontés à une difficulté de taille : la présence, au sein de leur personnel, de personnes en insertion ou de salariés permanents fragilisés par des problèmes d'alcool ou de toxicomanie (particulièrement l'usage de cannabis). Le CNLRQ, dans le cadre de son plan de formation, a proposé le 13 avril dernier une journée de formation sur l'approche des conduites addictives. Cette journée, animée par le Dr Annie Descamps, psychiatre-alcoologue de l'ANPAA (Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie) au Centre du Marais, à Paris, a permis de sensibiliser les directeurs de Régie, de leur transmettre des connaissances

de base en alcoologie et en toxicomanie, et de permettre l'échange d'expériences vécues. Les points abordés concernaient les addictions et la dépendance, les substances psychoactives, la compréhension de ces conduites à risques, la législation, la réduction et la prévention des risques, et le réseau d'aide. Parmi les préconisations qui touchaient à l'aspect réglementaire, il a fortement été conseillé aux dirigeants de Régies d'inscrire un article sur les boissons alcoolisées et les produits liés à la toxicomanie dans le règlement intérieur de la structure. Pour accompagner et sensibiliser les salariés, les Régies sont invitées à mettre en place des actions de prévention avec l'appui de l'établissement départemental de l'ANPAA (www.anpaa.asso.fr), au titre de sa triple compétence dans les domaines de l'alcoologie, de l'addictologie et de l'intervention en entreprise.

L'observatoire des métiers et des qualifications

Le CNLRQ a souhaité réaliser un diagnostic des emplois, des qualifications et des formations mises en place au sein des Régies de quartier. Son objectif est de :
 — disposer dans le Réseau d'une photographie de la réalité des qualifications, de définir le positionnement de la branche Régie de quartier (sur la formation hors du temps de travail, sur les thèmes de formation prioritaire);
 — préparer la négociation dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle continue;
 — adapter au profil des participants les formations proposées par le CNLRQ et le compte de groupe.
 53 Régies ont renseigné le questionnaire adressé à l'ensemble du Réseau, ce qui représente un taux de réponse de 42,74 %. Ce document présente par fonction (directeur, directeur-adjoint, comptable, secrétaire, coordinateur



technique, responsable de chantier(s)... la qualification en formation initiale, le niveau de qualification obtenu en formation continue et les formations en cours, le positionnement dans la grille de classification. Il liste par ailleurs les formations mises en place dans les Régies de quartier via le plan de formation du CNLRQ. On peut constater par exemple que 62 % des directeurs ont moins de quatre années d'ancienneté ou que 52 % des Régies ont un accompagnant socio-professionnel salarié dans la Régie. La synthèse est téléchargeable sur l'Intranet des Régies (www.cnlrq.org).

INFO-RÉSEAU

Directeur de la publication
Bernard Reverdy
Secrétariat de rédaction
Cécile Clavier
Comité de rédaction et rédaction
Marie Michaud, Clotilde Bréaud, Zinn-Din Boukhenaïssi, Élodie Coutellier, Betty Erhlich, Gwendoline Grimont, Guy Lafrechoux, Valérie Lamour, Anne Mistral, Hervé Reb.
Illustrations Albert
Maquette Patricia Chapuis
Imprimeur LFT, Montreuil
Numéro de dépôt légal 91/0322.
Abonnement 12,20 Euros (4 n°).
Comité National de Liaison des Régies de Quartier
47-49, rue Sedaine 75011 Paris.
e-mail accueil@cnlrq.org
Site www.cnlrq.org
 Cette publication a bénéficié du soutien du ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité :
 — DGEFP – Délégation générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle,
 — DGAS – Direction Générale de l'Action Sociale,
 — DIV – Délégation Interministérielle à la Ville,
 — FSE – Fonds Social Européen.



Les rendez-vous du CNLRQ



Mai
Mercredi 4
Groupe de travail : démarche de progrès, à Paris (75).
Lundi 9
Réunion de la Délégation en Région Grand Nord, à Béthune (62).
Judi 12 mai
Commission Développement, à Paris (75).
Judi 19, vendredi 20 et samedi 21
Rencontres acteurs Cycle IV (1^{er} module), à Perpignan (66).
Samedi 21 et dimanche 22
Rencontres acteurs Cycle III (2^e module), Belfort Les Résidences (90).
Vendredi 27 et samedi 28
Assemblée générale du CNLRQ, à Dourdan (91).
Juin
Judi 16, vendredi 17 et samedi 18
Rencontres acteurs Cycle IV (2^e module), à Saumur (49).
Samedi 18 et dimanche 19
Rencontres acteurs Cycle III (3^e module), à Libercourt (62).
Septembre
Judi 15, vendredi 16 et samedi 17
Rencontres Acteurs Cycle IV (3^e module), à Pont-à-Mousson (54).
Vendredi 30, samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre
Formation des nouveaux Présidents, à Paris (75).

Lire Écouter VOIR

Le Ghetto français

Eric Maurin met sa rigueur d'économiste et de statisticien au service d'une enquête sur les phénomènes de ségrégation spatiale. Les résultats bousculent les idées reçues : les ghettos ne caractérisent pas seulement le regroupement des plus défavorisés de notre société mais l'enfermement des différentes classes sociales les unes par rapport aux autres. La recherche de l'entre-soi verrouille les destins de chaque famille dans des périmètres de vie où plus aucun brassage n'est possible, installant de manière irréversible la ségrégation urbaine. À lire.
 → *Le Ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, "La République des idées", Le Seuil, 2002.



Animer un projet participatif

"... L'animation d'un groupe s'inscrit ainsi dans un propos global : quand les participants décident d'inscrire leur projet dans l'espace public, ils entrent dans une dynamique de changement, dans des relations à nouer avec de multiples partenaires, quelquefois radicalement différents d'eux-mêmes. Pour que les transformations qu'ils proposent soient durables, la fonction animation prend alors la dimension d'un débat de société, devient l'outil de la démocratie participative..."
 → Adels Territoires, 2005. 14€

Pour en savoir plus sur la notion de capital social

La recherche en sciences sociales et les organisations internationales manient souvent un jargon déroutant pour les noninités. Cela s'applique-t-il à la notion de capital social? Pour Robert D. Putnam, professeur d'administration publique, titulaire de la chaire Peter and Isabel Malkin à la JFK School of Government de Harvard, et auteur de l'important ouvrage *Bowling Alone*, le capital social a le vent en poupe. En effet, il y a dix ans, on ne lui consacrait un article de recherche qu'une fois tous les trois ans. L'an dernier, on en a dénombré 300. Mais qu'entend-on exactement par capital social et en quoi peut-il être utile aux décideurs politiques? Le Dr Putnam a pris le temps de nous donner quelques éléments de réponse.
 → *L'Observateur de l'OCDE*, n°242, mars 2004.
 À consulter sur www.observateurocde.org/news/fullstory.php/aid/924

Immeubles en fête



Mardi 31 mai, c'est la fête des voisins. En 2004, l'opération nationale a rassemblé trois millions d'habitants et 230 villes et organismes HLM, ainsi que de très nombreux partenaires publics et privés. À chaque Régie de participer à ce moment festif dont l'objectif est de faire émerger une solidarité de proximité, basée sur la capacité d'initiative de chaque citoyen. Description de l'initiative, outils et conseils pour organiser soi-même l'événement sur www.immeublesenfete.com



Stephan Clément

Délégué adjoint
à l'Emploi
et à la Formation
Professionnelle
au sein du Ministère
de l'Emploi,
du Travail
et de la Cohésion
sociale.

Les décrets d'application de la loi de cohésion sociale viennent de sortir. Comment et dans quel délai la loi devient-elle opérationnelle sur le terrain ?

Les décrets relatifs à l'ensemble des contrats aidés sont d'application immédiate dans le cas du Contrat d'Avenir, du Contrat Insertion-Revenu Minimum d'Activité (CI-RMA), ou du droit à l'accompagnement pour l'accès à la vie professionnelle de tous les jeunes en difficulté, bénéficiaires d'un contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS).

Pour le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi ou le Contrat Initiative Emploi renouvelé, ces dispositifs seront mis en œuvre à compter du 1^{er} mai 2005.

Suivront dans la foulée les dispositions relatives à l'insertion par l'activité économique, qu'il s'agisse des conditions de conventionnement des ateliers et des chantiers d'insertion, des associations intermédiaires, et plus généralement des nouvelles modalités de paiement mensualisé des aides aux structures d'insertion par l'activité économique.

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et le réseau de l'économie solidaire sont appelés à se mobiliser pour participer au développement de l'offre d'emploi et d'insertion. Comment voyez-vous la contribution spécifique des Régies de quartier ?

Dans la mesure où elles regroupent en leur sein des habitants des quartiers de la Politique de la Ville et des représentants des collectivités territoriales, l'action des Régies de quartier, comme celle des actuelles et futures Régies de territoire, peut créer un effet levier pour la mise en œuvre du plan de cohésion sociale. Leur action sera suivie avec un intérêt tout particulier.

Leur positionnement, à la croisée des problématiques de l'emploi, du logement et de l'égalité des chances, constitue en effet un atout. Car il s'agit de favoriser le développement de l'activité et de l'insertion professionnelle des personnes les plus en difficulté, en développant les structures existantes relevant de l'IAE, ou en en créant de nouvelles dans les territoires où les besoins collectifs à satisfaire restent importants.

En outre, les responsables des Régies en tant qu'employeurs, notamment dans leurs relations avec les Organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) compétents et les collectivités territoriales, doivent être soutenus dans leurs efforts afin que leurs salariés en contrat aidé puissent bénéficier d'un accompagnement et d'une offre de formation favorisant leur accès durable à l'emploi.

A cette fin, pour accompagner en matière d'ingénierie les

l'action des Régies de quartier, comme celle des actuelles et futures Régies de territoire, peut créer un effet levier pour la mise en œuvre du plan de cohésion sociale

porteurs de projet, les Régies de quartier pourront utiliser, afin de consolider et de pérenniser leur activité toute une série de leviers, dont le Fonds départemental d'insertion qui a vu ses moyens augmenter, et les dispositifs locaux d'accompagnement. ■